



JÉRÔME SAVARY

La Voix de l'Est

Du mont Royal au mont Mégantic, d'ouest en est, neuf organismes de protection des collines montérégiennes ont choisi de faire front commun. Assez de tergiversations! disent-ils aux élus des différents paliers politiques. Cette nouvelle coalition, dont la création a été annoncée mardi à quelques encablures du mont Rougemont, demande notamment aux candidats aux prochaines élections municipales et fédérales de contribuer davantage à la protection de ces joyaux naturels, en finançant des actions concrètes.

Dans notre région, à moins d'être aveugle, on ne peut pas les manquer. Les monts Rougemont, Yamaska, Shefford et Brome font partie de l'identité visuelle et naturelle de notre territoire. Cependant, les initiatives de protection de ces milieux naturels et leur connectivité (NDLR: voir à la fin de l'article) en terme de corridors fauniques avancent à pas de tortue.

Depuis l'élaboration, en 2012, d'un «[Diagnostic identifiant les enjeux relatifs à la protection et à la mise en valeur des collines montérégiennes](#)» — un document de plus de 100 pages (!) — c'est le statu quo ou presque.

« «Prendre parole de manière regroupée nous permet de rejoindre la population et les décideurs publics [afin] que ces derniers entérinent des statuts particuliers et permanents de protection.» »

— Pierre Pontbriand, coordonnateur de l'Association du mont Rougemont

Dix ans plus tard, les représentants des organismes de conservation locaux, appuyés par des organismes à plus grande échelle, tels Corridor appalachien, Conservation de la nature Canada et Nature-action Québec, lèvent le ton.

«Nous invitons les candidats aux élections fédérales, municipales et bientôt provinciales, à contribuer à protéger concrètement, à conserver et à connecter les Montérégiennes, de dire Pascal Bigras, directeur général de Nature-Action Québec. Les Montérégiennes ont besoin d'une gouvernance cohérente nationale, régionale et locale.»

Celui-ci ajoute qu'il faudra «planifier l'avenir pour chacune de ces montagnes» avec les paliers de gouvernement local et régional.

La Coalition souhaiterait ainsi pouvoir s'appuyer sur des «plans directeurs de conservation, de connectivité et de mise en valeur».

Budgets à déterminer



Si la Coalition des Montérégiennes demande aux municipalités, aux MRC et aux gouvernements d'«innover, investir», aucun montant précis n'a encore été évalué, l'exercice restant à faire au niveau de chaque montagne.

«Il y a des enjeux qui coûtent cher», souligne M. Bigras. Des grands chantiers, propres à chacune des Montérégiennes,

nécessiteront des investissements des gouvernements provincial et fédéral.

Pour cela, de nouveaux outils réglementaires devront probablement être créés, avance la Coalition, afin de s'assurer que «la protection et la mise en valeur des Montérégiennes sont incluses dans les documents de planification et les outils d'aménagement du territoire».

De nouveaux programmes de subvention adaptés à cet objectif devront suivre également.

Protection à long terme

Les Montérégiennes accueillant un parc national en leur sein, comme le mont Saint-Bruno ou le mont Mégantic, ainsi que le mont Saint-Hilaire avec la réserve naturelle de l'Université

McGill, ont une partie importante de leur territoire protégé à perpétuité — entre 50% et 75% —, c'est le cas également du mont Royal (40% environ).

La réalité est tout autre dans notre région, où nos collines ne comptaient, selon le Diagnostic effectué en 2012 et évoqué plus haut, qu'entre 1% (mont Yamaska) et 8% (mont Rougemont) de leur territoire protégé.



Le mont Rougemont fait partie des neuf collines montréalaises.

ARCHIVES LA VOIX DE L'EST

Pressions sur ces milieux naturels

Si les changements climatiques sont une réalité pour l'ensemble des Montérégiennes, d'autres pressions importantes menacent leur intégrité. Le développement résidentiel, commercial et touristique en est une, particulièrement manifeste dans les monts Brome, Shefford et Saint-Bruno.

Les divergences de visions et d'application réglementaire nuisent également aux impératifs de conservation, de connectivité et de mise en valeur de ces écosystèmes précieux. Ce flou réglementaire est constaté par l'Association du mont Rougemont, dont le territoire concerne trois MRC distinctes (Rouville, des Maskoutains et de La Vallée-du-Richelieu), la Communauté métropolitaine de Montréal et trois municipalités (Rougemont, Saint-Damase et Saint-Jean-Baptiste). Tout ce beau monde est sensibilisé à des degrés divers quant à l'importance de protéger la montagne. Idem pour le mont Yamaska, à cheval sur deux MRC (Rouville et des Maskoutains).

Travailler de concert est la piste à suivre, assure l'organisme Conservation de la nature Canada : «Les collines montérégiennes ont une grande valeur écologique et constituent un élément du patrimoine du Québec qu'il est important de préserver, rappelle Julien Poisson, directeur de programmes, Sud du Québec. Travailler collectivement permettra d'accroître la conservation de ce milieu naturel unique et d'en protéger nos espèces rares et menacées. Ensemble, nous pouvons créer un patrimoine pour les générations futures.

À Rougemont, on espère que la Coalition permettra de mieux protéger la montagne. «Une véritable protection doit tenir compte de ce qu'il adviendra sur un horizon à très long terme. Prendre parole de manière regroupée nous permet de rejoindre la population et les décideurs publics [afin] que ces derniers entérinent des statuts particuliers et permanents de protection», souligne Pierre Pontbriand, coordonnateur de l'Association du mont Rougemont. Pour l'anecdote, celui-ci était occupé mardi matin à planter des arbres sur un terrain du mont Rougemont appartenant à l'Abbaye cistercienne, l'un des 300 propriétaires membres de l'Association.

Accès public à la montagne

Plusieurs montagnes ne disposent pas de sentiers permettant d'accéder simplement à la montagne. C'est notamment le cas des monts Yamaska et Rougemont. Ce dernier en a déjà proposé un, mais des dommages constatés sur les terrains privés où serpentait le sentier du mont Rougemont — la présence de véhicules tout terrain était notamment en cause — ont forcé sa fermeture. «Il y a une pression énorme pour que les gens aient accès à la montagne, insiste Chrystiane Colette, présidente de l'Association du mont Rougemont. La fin de semaine dernière Michel Jodoin nous disait que 1500 personnes ont emprunté son sentier [qu'il met à la disposition des randonneurs, moyennant quelques dollars, NDLR].»



La randonnée interdite au mont Rougemont sauf sur le réseau de la Cidrerie Michel Jodoin

Toutefois, proposer des sentiers balisés et surveillés n'est pas simple. «On essaie de voir comment on pourrait y arriver, afin que les propriétaires se sentent à l'aise et qu'il n'y ait pas de dommages qui soient faits à leur propriété», ajoute Mme Colette, qui évoque également le projet Sem'ail, pour les élèves des écoles des alentours, l'Association ayant à coeur de sensibiliser les générations futures à la richesse de l'écosystème du mont Rougemont.

Les neuf monts faisant partie de la coalition des collines montérégiennes sont les monts Royal, Saint-Bruno, Saint-Hilaire, Saint-Grégoire, Rougemont, Yamaska, Shefford, Brome et Mégantic.

+

Qu'est-ce que la connectivité des milieux naturels?

La connectivité assure la dispersion, la migration saisonnière et l'échange génétique entre les individus d'une même espèce. Lors de la destruction ou de la dégradation d'un site, la connectivité accélère sa recolonisation. Différents organismes locaux œuvrent à maintenir ou restaurer la connectivité entre les Montérégiennes. (Source: Diagnostic identifiant les enjeux relatifs à la protection et à la mise en valeur des collines montérégiennes).